

***Mission permanente du Brésil auprès de l’Office des Nations Unies***

***et des autres organisations internationales à Genève***

**Conseil des Droits de l'Homme**

**Examen Périodique Universel**

**31ère session**

**Congo**

Monsieur le Président,

Le Brésil souhaite la bienvenue à l`éminente délégation du Congo au troisième cycle de l'Examen Périodique Universel.

Dans un esprit constructif, le Brésil présentE les deux recommandations suivantes au Congo:

1. Prendre les mesures appropriées pour que toutes les allégations de disparition forcée, de torture, de mauvais traitements et de décès en prison soient l'objet d'enquêtes rapides, approfondies et impartiales et que les coupables soient condamnés, tout em garantissant les droits des victimes et de leurs famililles à la justice, à la reparation et à des garanties de non-répétition.

2. Envisager la creation d`un mécanisme indépendant de supervision des droits de l`enfant et prendre des mesures supplémentaires pour réduire les disparités d’accès à l’école et à d’autres biens publics liées au sexe ou à des raisons d`ordre socioéconomique, ethnique ou régional, em accordant une attention particulière aux enfants réfugiés.

Nous félicitons le Congo pour les stratégies adoptées pour réduire les taux de mortalité maternelle et infantile, combattre les maladies infantiles, améliorer le traitement de la malnutrition et faire reculer le paludisme.

Nous saluons des mesures prises pour promouvoir l’inclusion sociale des personnes handicapées, en particulier dans le cadre du plan d’action national pour les personnes handicappés, et nous encourageons le Congo à intensifier ses efforts pour atteindre cet objectif.

Je vous remercie, Monsieur le Président.